

# LA FRANCE SOLIDAIRE

## Programme de François Bayrou aux présidentielles 2012

### Priorités, propositions, orientations.

- 1- Le redressement des finances publiques
  - a. Un objectif
  - b. Agir sur les dépenses
  - c. Agir sur les recettes
- 2- Instruire
  - a. L'école de la réussite
  - b. Le sport
  - c. L'enseignement supérieur et la recherche
  - d. La culture
- 3- Produire
  - a. Un environnement favorable à la production
  - b. Un label « Produit en France »
  - c. Une nouvelle économie sociale et solidaire
  - d. Un dialogue social refondé
  - e. Un droit à la formation renforcé
  - f. Une agriculture compétitive, préservée et durable
  - g. Une finance au service de l'économie réelle
  - h. La France, modèle de développement durable
  - i. Numérique
- 4- Un nouveau contrat démocratique
  - a. L'équilibre des institutions
  - b. Les corps intermédiaires
  - c. L'indépendance de la justice
  - d. Les territoires de la République
  - e. Sécurité et tranquillité
  - f. Outre-mer
- 5- Un nouveau contrat social
  - a. Retraites
  - b. Santé, indépendance, handicap
  - c. Logement
  - d. Une société du respect
- 6- La France dans le Monde et en Europe
  - a. Les affaires étrangères
  - b. Europe
  - c. Aide au développement
  - d. Défense

## 1- Le redressement des finances publiques

### a. Un objectif

- Atteindre l'équilibre budgétaire en 2016 en répartissant à part égale l'effort de redressement des finances publiques entre recettes et dépenses, à hauteur de 50 milliards d'€ de baisse des dépenses et 50 milliards d'€ de hausse des recettes; à cet effet, inscrire la « règle d'or » de discipline budgétaire dans la constitution

### b. Agir sur les dépenses

- Consolider et rationaliser les dépenses
- de sécurité sociale (réorganisation des services et des prestations).
- Maintenir le niveau de la dépense publique en 2013 et 2014 au niveau de la dépense 2012.
- Réexaminer en profondeur toutes les missions, l'organisation et le train de vie de l'Etat (économies de fonctionnement, subventions...)
- Conclure un pacte de modération financière avec les collectivités locales, clarifier les compétences et mutualiser certains services.

### c. Agir sur les recettes

- Au titre des niches fiscales et sociales, donner un coup de rabet général de 15% sur 3 ans et supprimer les niches non fondées, comme l'exonération de l'impôt sur le revenu des heures supplémentaires, la « niche Copé », ou la déduction d'intérêt au titre des emprunts pour prises de participation.
- Affecter une hausse modérée de TVA à la réduction du déficit budgétaire, à hauteur de 1 point en 2012 et, si la croissance n'est pas au rendez-vous, 1 point en 2014.
- Au titre de l'équité, rendre l'impôt sur le revenu plus progressif, par le passage de la tranche de 41 % à 45 % et la création d'une tranche à 50 % pour les revenus supérieurs à 250 000€ par part.
- Transformer l'ISF en Contribution de Solidarité sur le Patrimoine (CSP) plus simple et transparente. Pour tout patrimoine au-dessus de 1 million d'€, compte tenu des abattements actuels inchangés, un revenu théorique de 1 % est intégré dans la base de l'Impôt sur le Revenu. Ainsi la progressivité est assurée et la solidarité aussi.
- Mettre en place une taxe sur les transactions financières internationales avec les partenaires européens.
- Créer une Haute autorité de lutte contre la fraude fiscale et sociale, composée de magistrats, pour lutter contre toutes les formes de fraude.

## 2- Instruire

### a. L'école de la réussite

Elle repose sur quelques certitudes. L'enseignement valide, c'est celui qui unit l'acquisition de connaissances solides à l'épanouissement personnel. L'un est l'appui de l'autre. C'est dans l'expérience, le savoir-faire, l'humanité des maîtres que se situe, dans le premier et le second degré, le gisement de progrès de l'éducation. La clé de l'égalité des chances, à l'école comme dans la vie, c'est la langue : elle est la priorité car elle donne accès, en même temps, à l'univers des connaissances, des sentiments et de la création. Enfin, la valorisation méthodique des aptitudes est la condition de la mise en confiance, de l'estime de soi des élèves.

- Ecrire un Contrat de progrès entre l'école et la nation qui garantira le maintien des moyens et précisera les objectifs que la nation assigne à son école ; Exclure la violence de l'école et refaire du respect la règle entre élèves et enseignants, dans la classe comme dans la cour de l'école ; Définir les méthodes pédagogiques par l'évaluation des résultats : ce n'est ni au gouvernement ni au président de la République de trancher des méthodes d'apprentissage, c'est à la classe, au résultat effectif, à condition qu'aucune méthode ne se voie exclue pour raison idéologique ; Fixer comme objectif la maîtrise de la lecture et de l'écriture à l'entrée au collège. Si l'élève est en défaut, une pédagogie adaptée doit lui permettre de reconstruire son rapport à l'écrit ; Faire débattre le Parlement du principe des programmes et de leur lisibilité ;

- Réfléchir à l'organisation d'un baccalauréat d'excellence littéraire et scientifique, parce que l'obligation à choisir entre littéraire et scientifique pour un certain nombre d'élèves est un choix trop difficile ; Refonder l'articulation entre secondaire et supérieur en repensant la Terminale comme une véritable préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur ; Créer une Agence nationale de l'orientation qui dise la vérité aux jeunes au moment où ils s'engagent dans une formation en fournissant les chiffres réels de ce qui les attend à la sortie ;
- Maintenir le nombre d'enseignants, ainsi que le décret qui définit leur statut ; Défendre les concours de recrutement nationaux qui sont la voie la plus républicaine et la plus légitime pour sélectionner les enseignants du seconde degré ; Reconstruire une année de formation des enseignants, en alternance avec exercice dans la classe et transmission de l'expérience d'autres enseignants ; Rendre l'évaluation des enseignants plus objective, en réservant la notation pédagogique des enseignants à des évaluateurs expérimentés ; Mettre fin aux surcharges administratives ; Donner aux chefs d'établissement des possibilités nouvelles par exemple recrutement direct des remplaçants, gestion des volumes d'heures pour organiser des soutiens individualisés ou en petit groupe ;
- Pour les élèves : consacrer 50 % du temps de travail à l'école primaire à la langue française ; Faciliter le repérage précoce des difficultés psychoaffectives ; Limiter l'emploi du temps des élèves à 28h maximum en reconstruisant les rythmes scolaires ; Penser le nombre d'élèves par classe en fonction de la réalité de la classe, selon un principe simple : à classe difficile petit nombre d'élèves, à classe équilibrée et de bon niveau, plus grand nombre d'élèves ; Réorganiser le temps scolaire pour favoriser les activités artistiques et la créativité intellectuelle ; Rétablir l'enseignement de l'histoire-géographie en Terminale S autrement que comme une option ; Organiser les devoirs dans le cadre de l'établissement sous la surveillance de tuteurs, d'enseignants de l'établissement s'ils le souhaitent, d'enseignants à la retraite ou le plus souvent d'étudiants qui recevront une bourse pour se familiariser ainsi avec l'enseignement ; Créer des collèges « hors les murs » pour les élèves en échec, avec des pédagogies adaptées pour permettre une reconstruction et le retour, s'ils le souhaitent, à la voie classique ; Informer les élèves sur ce qu'ils ne maîtrisent pas, par exemple, les codes de comportement, d'habillement, de langage... ;
- Permettre aux élèves de l'enseignement professionnel de découvrir les métiers, à travers une information sur les métiers tout au long du collège, la découverte des entreprises et des chantiers ; Développer l'apprentissage et l'enseignement en alternance ; Développer l'e-learning ;
- Ouvrir les établissements scolaires en dehors des heures de cours à la demande d'éducation de la société ;
- Pour les parents : Créer des écoles associatives de parents, pour aider ceux qui ont des difficultés à accompagner leur enfant ;

### **b. Le sport**

- Défendre le principe européen du fair-play financier (on ne dépense pas plus que ce que l'on gagne) et réguler les salaires des sportifs ;
- Renforcer les contrôles antidopage grâce à l'intervention de médecins indépendants ;
- Reconnaître le travail effectué par les fédérations sportives et améliorer leurs relations avec l'Education nationale ;
- Encourager le sport à l'école dans le cadre du réaménagement des rythmes scolaires ;
- Préserver le système français et européen de passerelles entre le sport amateur et le sport professionnel ;

### **c. L'enseignement supérieur et la recherche**

L'enseignement supérieur est le couronnement de l'édifice dont l'école, le collège et le lycée constituent le socle. Pour aller à l'essentiel, je dirai de notre enseignement supérieur que sa modernisation doit être poursuivie, de notre recherche qu'elle doit continuer à viser l'excellence internationale et de l'innovation qu'elle mérite d'être amplifiée dans notre pays.

- Quant à la méthode, je souhaite, non une marche forcée vers une sélection hâtive, mais une maîtrise concertée du changement, un accompagnement de la communauté universitaire, un pilotage plus efficace de la recherche.
- Préserver le service public national de l'enseignement supérieur, dans le statut des enseignants, dans la délivrance des diplômes et dans son mode de fonctionnement qui doit reposer sur la coopération et non sur la concurrence entre les établissements et les personnes ; Développer l'autonomie des universités et revoir leur gouvernance pour assurer plus de démocratie et de collégialité ; Confier le recrutement des enseignants à des commissions de spécialistes disciplinaires, Allouer les moyens aux Universités de manière plus transparente et moins rigide au travers d'un contrat de cinq ans qui fera l'objet d'une véritable négociation avec l'Etat et en liaison avec les collectivités locales qui le souhaitent.
- Adopter une loi d'orientation pour la recherche (2013-2017) qui aura pour but de redonner une perspective à la recherche, de préciser les priorités et le rôle respectif des divers organismes ; Rééquilibrer le financement public de la recherche en faveur du soutien de base des laboratoires ; Diminuer le poids des contraintes administratives d'évaluation et de gestion de la recherche ; Valoriser le parcours doctoral par l'incitation des partenaires sociaux à reconnaître le doctorat dans les conventions collectives et l'encouragement au recrutement de jeunes docteurs dans la haute fonction publique, nationale et locale.
- Améliorer la vie étudiante par l'ouverture nocturne des équipements universitaires, bibliothèques, installations sportives et lieu de vies, assurée par des étudiants bénéficiant d'une bourse à cet effet ; Réformer le système de bourses pour qu'elles profitent aussi aux étudiants issus des classes moyennes. Créer un système d'aide unique comprenant l'aide au logement et la bourse ; Engager un programme de construction de logements étudiants coopératifs favorisant la colocation et la mixité sociale.
- Ouvrir une concertation pour définir l'organisation et les moyens nécessaires à l'enseignement supérieur et de la recherche pour lui permettre de relever les défis du futur ; Engager un rapprochement des universités et des grandes écoles ; Repenser l'organisation et le rôle respectif des différentes filières - licence, DUT, classes préparatoires – pour offrir à chaque étudiant une formation adaptée à ses besoins ; Compléter les formations générales par une possibilité de formation en alternance offrant des emplois aux étudiants ; Inciter les universités à devenir des acteurs centraux de la formation continue ;

### d. La culture

La culture doit être partie prenante du redressement de la France.

- Faire ratifier par la France la Charte des langues régionales ou minoritaires ; Mettre en œuvre dans le secteur de la Francophonie une politique déterminée pour promouvoir notre langue ;
- Faire adopter une loi sur la réhabilitation du patrimoine ;
- Mettre en place des conventions de développement culturel passées entre l'Etat et les collectivités locales, pour une période de 5 ans (celle des contrats de projet Etat-régions) et une aide dégressive au démarrage des petites structures et compagnies ; Encourager le mécénat culturel comme cela est déjà fait pour les œuvres d'art ou la restauration du patrimoine ; Incrire au cahier des charges des spectacles subventionnés de création des représentations supplémentaires qui multiplient le nombre des spectateurs à un coût réduit ;
- Insérer l'enseignement artistique dans les programmes scolaires ;

## 3- Produire

### a. Un environnement favorable à la production

- Simplifier les contraintes administratives et fiscales parce qu'une entreprise, comme une famille, a besoin de visibilité, et pas d'un paysage juridique en perpétuel mouvement ; à l'image du « Small business Act » américain , établir des règles propres aux petites entreprises pour favoriser leur accès au crédit, aux marchés publics, à la sous-traitance, et créer un guichet unique, avec un correspondant administratif unique

de l'entreprise pour l'accompagner, l'informer de ses droits, et prévenir les pénalités ; diviser par deux les déclarations administratives.

- Créer un Commissariat national aux stratégies. Cette structure légère aura pour objectif de mobiliser et coordonner tous les acteurs du redressement économique du pays et définir filière par filière une politique de production à long terme.
- Mettre en réseau les grandes entreprises et les PME, pour créer une complémentarité profitable, encouragée par un avantage fiscal lorsqu'il y aura investissement en faveur des PME.
- Créer un outil de financement propre : un établissement financier, régionalisé, associant les collectivités locales, dédié au financement des PME et des entreprises de taille intermédiaire ; créer un livret d'épargne industrie : le réarmement économique de la France suppose qu'une partie de l'épargne soit dirigée vers l'industrie, sous la forme de ressources nouvelles ; compléter le crédit impôt-recherche par un crédit impôt-innovation ; rétablir l'incitation fiscale, réduite en 2010, au profit de ceux qui investissent dans les entreprises non cotées ; au total, l'Etat doit garantir au moins l'égalité de traitement entre PME et grandes entreprises du CAC 40 ; Limiter dans le temps le statut d'auto-entrepreneur et aider son bénéficiaire à rejoindre le statut de droit commun ;
- Permettre aux entreprises de moins de 50 salariés, aux artisans et aux commerçants de créer un emploi sans charges, pendant deux ans, si elle recrute un jeune en premier emploi ou un chômeur sous la forme d'un CDI (à condition de n'avoir pas préalablement supprimé de poste de travail).
- Engager une réflexion conduisant à un allègement progressif d'une part significative des cotisations assises sur le travail ;

### **b. Un label « Produit en France »**

- Créer un label indépendant pour que les consommateurs puissent connaître la provenance, ou la part française des produits qu'ils achètent.
- Associer les consommateurs à la démarche du « produire en France ».
- Développer l'image de marque du « produit en France ».
- Privilégier la qualité en allongeant à 5 ans la durée de garantie légale des produits

### **c. Une nouvelle économie sociale et solidaire**

- Soutenir l'économie sociale et solidaire en leur facilitant l'accès à la commande publique et en promouvant l'innovation sociale.
- Moduler la fiscalité des entreprises en fonction des résultats et des efforts fournis en matière de responsabilité sociale, sur la base de normes européennes communes.
- Promouvoir toutes les forces de distribution en circuit court du producteur au consommateur, favoriser les coopératives de production et de distribution, créer un nouveau type d'entreprise, « l'OSEE » (entreprises à Objet Social Environnemental et Economique). Ces entreprises OSEE verront leur taux d'impôt sur les sociétés minoré.

### **d. Un dialogue social refondé**

- Recréer un environnement favorable au retour de la production en France, cela se fera avec les ouvriers, les employés, les cadres, toutes celles et ceux qui constituent les forces vives de la France. A travers des corps intermédiaires reconnus, ils participeront pleinement au développement et aux choix de leurs entreprises.
- Etendre le rôle des comités d'entreprise à la négociation des conditions de travail et des rémunérations.
- Ouvrir aux salariés les conseils d'administration et les comités des rémunérations des entreprises, avec droit de vote.
- Supprimer les stock-options, sauf pour les start-up.
- Rénover le dialogue social pour adapter l'entreprise aux contraintes extérieures. L'Etat sera facilitateur et non pas décideur et ce dialogue portera sur les aspects suivants :
  - négociation d'accords-cadres fixant, dans les différentes branches, le cahier des charges de la discussion sur le temps, la durée du travail et l'évolution des salaires ;
  - simplification du droit du travail pour revoir les dispositions devenues incompréhensibles et inapplicables. Le CDD doit être strictement réservé aux

cas prévus par la loi (missions à durée déterminée, emplois saisonniers...). Un contrat de travail unique - le CDI - doit être désormais la règle : fondé sur une consolidation progressive des droits, il permettra de connaître le montant des indemnités dues, en cas de licenciement et diminuera le recours aux prud'hommes, long et aléatoire pour les parties. C'est un élément de libération pour ceux qui voudraient embaucher mais craignent les contentieux coûteux ;

- Limiter les rémunérations excessives en interdisant la déduction des rémunérations (fixes et bonus) les plus élevées (au-delà de 20 fois le SMIC) de l'impôt sur les bénéfices des entreprises.

### e. Un droit à la formation renforcé

- Soutenir la formation professionnelle qui est un facteur d'accès au premier emploi, de sécurisation des parcours professionnels et de reconversion. Pour cela, remettre à plat les crédits à travers une Agence nationale dont la mission sera de transparence et de stratégie, de mise en ordre du secteur de la formation professionnelle.
- Créer un droit effectif à la formation tout au long de la vie, matérialisé par l'ouverture d'un compte formation continue personnel.
- Fluidifier le marché de l'emploi en mutualisant davantage les moyens de Pôle Emploi, des CCI, des maisons de l'emploi et des missions locales pour capter les emplois en entreprise et notamment dans les TPE et PME ;

### f. Une agriculture compétitive, préservée et durable

- Encourager la filière viticole française qui a des atouts considérables.
- Redynamiser les filières de nos industries agro-alimentaires.
- Favoriser une conception nouvelle des bateaux de pêche, consommant moins de gasoil et la co-expertise scientifique sur la pêche en réunissant des scientifiques désignés par les autorités politiques et des scientifiques désignés par les pêcheurs.
- La politique agricole commune dans le cadre de la réforme en cours à l'horizon 2013 sera défendue avec trois objectifs non négociables :
  - Le premier : défendre non seulement des productions, mais le tissu des producteurs, des exploitations familiales viables dont nos sociétés ont besoin pour conserver leur équilibre et défendre la ruralité. Le premier objectif de la politique agricole commune est de défendre les agriculteurs qui sont les producteurs et qui animent le tissu agricole de notre pays.
  - Le deuxième : permettre que les productions agricoles soient payées à leur juste prix, que les agriculteurs puissent en vivre sans avoir besoin d'intervention extérieure des pouvoirs publics et, compte tenu de l'entretien de l'espace et du patrimoine naturel dont on leur confie la charge au bénéfice de toute la société, obtenir des prix agricoles et des revenus agricoles qui compensent ces efforts d'entretien.
  - Le troisième : obtenir une agriculture respectueuse de l'environnement, par une agriculture raisonnée, par une agriculture biologique avec des circuits de commercialisation courts et qui sera en elle-même une défense de notre patrimoine nature.

### g. Une finance au service de l'économie réelle

L'économie financière, celle de la spéculation, est en passe de dominer et parfois de détruire l'économie réelle, celle de la production, de la distribution, des biens et services. Pour mettre fin à cette domination, cinq grands principes s'imposent :

- Mettre un terme aux tarifications abusives en renforçant la transparence entre les banques
- Renforcer les pouvoirs et l'indépendance du régulateur européen face au lobby bancaire, imposer les règles de prudence les plus strictes privilégiant le financement de l'économie réelle. Plus la prise de risque est élevée plus elle doit être soumise à des règles de pénalités sur les fonds propres ;
- Réguler strictement les marchés dérivés et de matières premières pour empêcher les opérations spéculatives ;



- Lutter effectivement contre les paradis fiscaux en pénalisant les établissements bancaires qui y ont recours ;
- Etudier la séparation des banques de dépôt et les banques d'affaires ;

### **h. La France, modèle de développement durable**

La mutation que nous connaissons est une étape, irréversible, vers un autre modèle environnemental. On ne pourra plus revenir en arrière. C'est à une production et à une consommation plus durables, à un meilleur respect des ressources rares, à la lutte contre le réchauffement climatique que nous devons nous atteler. C'est le but de l'écologie positive, tout entière au service de l'homme et de la nature. La France doit être pionnière en la matière.

- Financer les politiques de développement durable : créer un fonds d'investissement dédié au développement durable, alimenté par les quotas carbone issus du protocole de Kyoto, l'investissement privé, et l'épargne populaire. Il investira dans l'efficacité énergétique du logement et des transports, dans le capital des projets industriels d'énergie renouvelable, la recherche dans le domaine des énergies nouvelles, et la restauration et la préservation de la biodiversité ; Créer un malus environnemental sur les produits de consommation les plus nuisibles à l'environnement ;
- Créer un consortium européen de l'énergie renouvelable, à l'image d'EADS, en lien avec nos partenaires européens ;
- Moduler dans un cadre européen l'impôt sur les sociétés en fonction de leurs performances environnementales ;
- Rénover le bâti ancien pour limiter nos émissions de CO2 : simplifier et amplifier significativement le mécanisme des certificats d'économie d'énergie ; Créer un organisme public / privé pour accompagner les projets de rénovation énergétique, intervenant directement auprès des particuliers propriétaires ou des entreprises pour les conseiller dans les travaux les plus efficaces à envisager et pour faire le suivi des travaux afin que ces derniers soient effectués avec le plus d'efficacité possible ; Moduler la taxe sur le foncier bâti en fonction de la performance énergétique des bâtiments ;
- Conforter l'indépendance de l'Agence de Sureté Nucléaire en intégrant des experts européens et en donnant aux citoyens la possibilité de poser des questions avec obligation pour l'agence de donner une réponse publique ;
- Stabiliser et simplifier les réglementations administratives et fiscales pour les énergies renouvelables sur les 20 prochaines années ;
- Préserver la biodiversité : limiter l'imperméabilisation des sols en France à terme à 10 % maximum du territoire, en modulant notamment les dotations de l'Etat en fonction de la maîtrise de l'étalement urbain ;

### **i. Numérique**

- Adopter une démarche positive du respect du droit d'auteur par le développement de l'offre de téléchargement à bas prix ;
- Créer une zone économique autonome dans le monde Internet, dans laquelle on expérimentera un certain nombre de règles mises en place par les créateurs d'entreprises eux-mêmes ;
- Faire de l'ouverture des données publiques non nominatives un droit garanti pour tous les citoyens et encourager les entreprises à ouvrir l'accès à leurs données ;
- Elaborer une stratégie nationale de développement fondée sur l'expertise du Conseil national du numérique et de l'ensemble des acteurs concernés ;
- Etendre aux business angels les avantages fiscaux dont bénéficient les fonds de capital risque et reconfigurer OSEO et le FSI ;

## **4- Un nouveau contrat démocratique**

### **a. L'équilibre des institutions**

Les Français ont perdu confiance dans leurs institutions et dans leurs dirigeants. Ils sont sceptiques sur la capacité du pouvoir politique à changer le cours des choses, ils doutent de l'indépendance de leur justice et éprouvent un sentiment d'insécurité, dans leur emploi

et dans leur vie quotidienne. Si l'on ne sort pas de ce climat dépressif, la défiance, y compris entre citoyens, pourrait devenir la règle, détruisant le socle du vivre ensemble.

Je veux restaurer la confiance entre les citoyens et leurs représentants. Le 10 juin, jour du 1er tour des élections législatives, je soumettrai au référendum une loi-cadre sur la moralisation de la vie publique qui règlera une fois pour toutes les questions qui demeurent insolubles depuis des lustres et des décennies faute de volonté.

- Adopter une loi électorale plus juste et plus représentative, avec la réduction du nombre des députés à 400 environ, dont les  $\frac{3}{4}$  seront élus au scrutin majoritaire actuel et  $\frac{1}{4}$  à la proportionnelle. Cette combinaison permettra une représentation de tous les courants dépassant le seuil de 5 % des suffrages exprimés et la constitution d'une majorité à l'Assemblée nationale ; Réduire, dans une proportion comparable, le nombre des sénateurs ; Reconnaître le vote blanc, à toutes les élections, comme suffrage exprimé ; Renforcer la règle de la parité hommes-femmes ;
- Définir par la loi les conflits d'intérêts, comme l'interférence entre l'exercice d'une mission de service public et la satisfaction d'un intérêt privé ; Rendre obligatoire une déclaration des intérêts privés avant l'entrée en fonction, étendre les règles d'incompatibilité, créer une Autorité nationale de déontologie de la vie publique pouvant être saisie par tout citoyen ;
- Affirmer l'indépendance des médias. Elaborer de nouvelles règles applicables à la détention du capital des médias pour mieux assurer le pluralisme de l'information ; Mettre fin à la nomination des présidents de l'audiovisuel public par le chef de l'Etat ; Créer un grand service audiovisuel extérieur, avec la rationalisation des offres de TV5 et de France 24 ; Préserver l'indépendance de l'Agence France-Presse ;
- Privilégier exclusivement la compétence, l'expérience, la capacité personnelle et la loyauté pour progresser au sein de l'Etat ; Etablir une procédure nouvelle applicable aux plus hauts emplois pour éviter les nominations de complaisance : soumission, après audition, à une véritable approbation parlementaire ;
- Nommer un gouvernement d'unité nationale composé d'hommes et de femmes issus des grandes familles de pensée de notre pays, à l'exception des extrêmes qui n'adhèrent pas aux valeurs sur lesquelles notre civilisation repose ; Ouvrir la majorité parlementaire à toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans le projet présidentiel choisi par les Français le 6 mai, capables de privilégier l'intérêt du pays sur l'intérêt d'un parti ;
- Confier au Premier ministre la conduite de l'action gouvernementale et la mise en œuvre des orientations du projet présidentiel. Le Premier ministre doit disposer de l'autonomie nécessaire pour définir les voies et moyens. Il remplit une mission de coordination ministérielle permanente, rehaussée par sa responsabilité politique devant l'Assemblée nationale ;
- Renforcer les pouvoirs du Parlement qui est le lieu du débat démocratique, de la confection des lois et du contrôle de l'action gouvernementale ; Créer une Autorité indépendante chargée de la vérification de l'application de la loi ;
- Composer un Gouvernement resserré de moins de 20 membres ; Mettre fin au cumul du mandat et d'une fonction locale pour les députés, le limiter pour les sénateurs ; Supprimer les délégations de vote au Parlement, avec présence obligatoire et caractère public de tous les scrutins ; Supprimer la myriade de micro-partis de complaisance, destinés à contourner les règles de financement de la vie politique et des campagnes électorales ; Interdire pour dix ans le retour dans la vie publique des élus condamnés pour corruption ;
- Incarner une présidence impartiale. Le Président est celui qui inspire l'action politique, qui en garantit la concrétisation. Il a le devoir de fédérer, de représenter le peuple tout entier. C'est pourquoi, il ne peut être un chef de parti ; Rendre compte régulièrement aux Français des grands enjeux de notre pays, de l'Europe et du monde ; Réduire le salaire du Président et des ministres de 10 % ; Réduire le train de vie de l'Élysée de 20 % ;

### b. Les corps intermédiaires

Aux côtés de la démocratie politique et des institutions élues, il y a la démocratie sociale et les corps intermédiaires. Ils sont pour nous des partenaires de l'Etat, qui les traitera d'égal à égal, en les considérant, en les écoutant, en les respectant. Parce qu'il n'y a pas



de démocratie viable sans corps intermédiaires, sans syndicats, sans presse libre, sans associations.

- Ouvrir, dès la fin du processus électoral, un travail approfondi qui pourra prendre plusieurs mois sur l'évolution de la démocratie sociale en France, et dont l'objectif est de constitutionnaliser ses grands principes ;
- Présenter la loi de 1901 et sensibiliser à la création d'association dans les programmes d'éducation civique au collège et au lycée ; Etablir un cadre juridique pour l'emploi du bénévole associatif, défini et protégé par la loi. Sans toucher au principe de la gratuité de l'engagement, permettre un remboursement plus facile des frais engagés par les bénévoles, et une prise en compte de leurs acquis et de leur expérience ; Renforcer le Haut Conseil à la vie associative, pour en faire un vrai lieu de débats et d'échanges où les associations pourront s'exprimer ;
- Garantir aux associations une stabilité en soutenant la signature de Contrats d'objectifs pluriannuels chaque fois que cela est possible, afin de réduire "la paperasse" ; Garantir que chaque euro contractualisé sera effectivement un euro versé à l'association ;
- Créer des bourses d'engagement, par exemple pour les jeunes ou les personnes retraitées, afin de soutenir des actions associatives reconnues ;
- Reconnaître l'engagement associatif dans la validation des acquis pour l'obtention d'un diplôme ;

### c. L'indépendance de la justice

La justice en France n'a jamais été réellement indépendante en dépit de toutes les promesses de réformes, de gauche comme de droite. Or, il ne peut y avoir de peuple libre sans une justice libre et sereine. Je veux instaurer une fois pour toutes cette garantie. La loi commune ne sera respectée que si chacun sait qu'elle s'applique de la même façon, aux puissants comme aux plus petits.

- Assurer l'indépendance et l'efficacité de la justice. Faire approuver la nomination du ministre de la justice par une majorité qualifiée de l'Assemblée nationale ; Il définira la politique pénale de la nation et sera responsable devant l'Assemblée nationale, par laquelle il pourra être censuré ; Rééquilibrer le Conseil supérieur de la magistrature pour garantir son indépendance et nommer les procureurs sur avis conforme de ce conseil ; Interdire les instructions individuelles en matière de poursuite ;
- Assurer l'égal accès de tous à la justice. Doter chaque tribunal d'un service public d'accès à la justice chargé d'orienter et conseiller les justiciables. Développer la médiation pour éviter les procédures inutiles et coûteuses. Simplifier le droit et renforcer l'obligation de motivation des jugements. Apporter des aides matérielles supplémentaires aux magistrats et aux greffiers pour assurer leurs missions ;
- Assurer à la fois l'effectivité des sanctions de tous les délits et la prévention de la récidive. Développer les alternatives à la prison pour les primo-délinquants ; Maintenir une justice spécialisée pour les mineurs conformément aux engagements internationaux de la France. Engager une réforme du système pénitentiaire pour lui rendre sa dignité et le mettre en conformité avec les normes européennes. Mettre l'accent sur la formation générale et professionnelle et la préparation à la réinsertion du détenu à sa sortie de prison. Durant le temps de la détention, la privation de liberté doit être la seule sanction qu'il peut recevoir

### d. Les territoires de la République

Redresser la France, bâtir un projet de solidarité, c'est tendre à l'égalité pour tous mais également partout. Si la France est riche de la diversité de ses territoires, elle souffre également d'une grande disparité entre ceux-ci, qui vont jusqu'à empêcher nos concitoyens d'accéder aux services de base.

Je veux rétablir l'égalité entre les territoires, préalable nécessaire à l'avènement de la justice sociale.

- Développer une péréquation fiscale entre collectivités locales ; Maintenir les services publics de proximité dans les territoires et les réimplanter là où ils ont disparu ; Couvrir le plus rapidement possible tout le territoire en très haut débit ;
- Favoriser l'installation de maisons médicales de premiers secours pour maintenir une médecine de proximité ;

- Redynamiser les territoires ruraux par des politiques cohérentes : 1) Diversifier les activités, encourager les énergies renouvelables, les nouvelles productions agricoles ou forestières, le télétravail, la promotion du tourisme vert ; 2) Proposer de nouvelles sources de financements aux entreprises : crédits, fonds propres ou systèmes de garantie plus opérationnels ; 3) Offrir un meilleur accès à la commande publique dans le cadre d'un « small business act » à la française
- Lancer un plan « mobilité et numérique » visant à favoriser l'usage des nouvelles technologies en vue de réduire les mobilités (télétravail, transport à la demande, auto-partage, co-voiturage via les smart-phones) ; Réexaminer notre réglementation nationale en matière de transports routiers et agir pour une convergence rapide des normes et des pratiques européennes ; Rationaliser l'usage des infrastructures routières existantes tout en confortant un maillage diversifié de nos territoires ;
- Adapter notre politique de sécurité routière aux territoires avec la prise en compte, par les forces de l'ordre, d'une cartographie des risques pour réduire encore le nombre de victimes sur les routes ; Demander la généralisation des systèmes anti-démarrage en cas d'alcoolémie excessive ; Promouvoir l'extension de l'implantation de radars pédagogiques ; Faire enseigner le code de la route au collège ;
- Réinstaurer un climat de confiance entre les élus et l'Etat et conclure un pacte de modération financière entre les collectivités locales et l'Etat accompagné d'une révision des dotations réorientées vers la réduction des inégalités entre territoires ; Clarifier les compétences entre les départements et les régions (transports, éducation, économie) et proposer la mutualisation de certains services ; Rendre aux assemblées locales élues leur autonomie fiscale ; Laisser aux élus locaux le pouvoir de créer les intercommunalités selon la pertinence géographique et la cohérence des projets ;
- Instaurer une "évaluation citoyenne" des promesses des élus, ouverte aux experts, aux associations et aux citoyens et qui permettrait de faire chaque année le point sur la politique menée par le gouvernement en faveur des banlieues ;

### e. Sécurité et tranquillité

La sécurité est un droit fondamental. Elle est malmenée par la montée des incivilités, des violences à la personne, des atteintes aux biens dont les personnes vulnérables sont les principales victimes. Seule une politique cohérente dans ses objectifs et dans sa durée agissant sur les causes, associant prévention et répression pourra produire des effets significatifs.

- Enraciner des forces de sécurité, de surveillance et de prévention sur le terrain ;
- Désigner des sous-préfets dans les quartiers sensibles pour coordonner toutes les actions de l'Etat (sécurité, éducation, prévention, services publics...) avec obligation de résidence.
- Renforcer la vidéosurveillance dans ces quartiers en complément d'un dispositif humain ;
- Instaurer une sanction – réparation immédiate avec des mesures éducatives pour chaque premier délit, particulièrement pour les très jeunes mineurs ;
- Soutenir les associations d'aide aux victimes dans leurs démarches de soutien et d'accompagnement.

### f. Outre-mer

- Créer des zones franches globales à périmètre large.
- Bâtir un plan massif de lutte contre l'illettrisme.
- Créer un bouclier santé pour les plus fragiles.
- Faire des Outre-mer le laboratoire français de l'excellence énergétique durable.
- Rompre, après des Etats-généraux de la vie chère Outre-mer, avec les éléments qui entretiennent une véritable bulle de prix élevés ;
- Créer un Office de transports de l'Outre-mer qui gèrera l'enveloppe de continuité territoriale et passera des conventions quinquennales tarifaires pour assurer au maximum la continuité territoriale.

## 5- Un nouveau contrat social

### a. Retraites

La réforme du régime des retraites n'est pas achevée. Un pas a été fait mais on n'est pas au bout du chemin, en termes de financement comme de justice, en particulier pour la prise en compte de la pénibilité et de la situation des femmes.

- Rééquilibrer les petites retraites (agriculteurs, commerçants, conjoints) à travers un plan de rattrapage inscrit dans la nouvelle loi-cadre qui redéfinira l'architecture de la retraite.
- Instaurer un régime de retraite par points. Il s'agit d'un régime fondé sur le principe de répartition auquel nous sommes attachés et sur des droits individuels acquis par le salarié. Cette réforme présente plusieurs avantages :
  - équilibre entre cotisations et pensions, une fois la réforme mise en place (après une période de transition nécessaire)
  - transparence pour le salarié qui saura à tout moment ce que sera sa pension, en fonction de sa date de départ à la retraite
  - justice car ce régime permet une meilleure prise en compte de la pénibilité, des rythmes de travail, des périodes d'engagement associatif...
  - liberté, chacun pouvant partir à la retraite, plus tôt ou plus tard, en fonction d'un choix de vie personnel et d'un rachat éventuel de points ;

### **b. Santé, indépendance, handicap**

Pour la santé, ni l'équilibre ni l'équité ne sont aujourd'hui garantis. Notre système de soins, reconnu pour sa qualité dans le curatif est moins performant dans le préventif. Il conduit, si l'on n'entreprend pas les corrections nécessaires, à une médecine à deux vitesses, l'une pour les riches, l'autre pour les pauvres. Quant à la dépendance, tout ou presque reste à faire face aux perspectives d'allongement de la vie et de perte d'autonomie pour le plus grand âge.

- Développer une politique de santé au travail et de prévention des maladies professionnelles ;
- Initier un « plan santé » pour prévenir les conduites addictives des jeunes (sensibilisation, information et prévention) et mobiliser les étudiants en médecine pour lutter contre les addictions dans les établissements scolaires ; Encourager une politique de prévention-santé dès l'école primaire (soins dentaires, lunettes, obésité...) ;
- Mettre en place un « Bouclier santé » destiné à couvrir les personnes qui sortent des minimas sociaux et qui ne sont pas pris en charge par la Couverture Maladie Universelle (CMU) financé par une meilleure gestion de l'argent alloué à l'aide complémentaire santé ; Engager une réflexion sur une mutuelle universelle à l'exemple de ce qui se passe en Alsace et en Moselle ;
- Revaloriser la filière de médecin généraliste au cours des études médicales avec la mise en place de matières d'enseignement spécifiques, de stages plus précoces et plus nombreux ;
- Lancer un plan « Face à la dépendance » qui devra capitaliser sur l'expérience acquise et qui fera jouer tous les leviers disponibles, recherche médicale et pharmacologique, amélioration de la prise en charge dans les maisons de retraite et les hôpitaux, construction d'une offre plus abordable pour les familles, appui aux aidants et mise en œuvre de la solidarité nationale ; Combiner solidarité nationale et mutualisation du risque et à terme inciter fortement une démarche de prévoyance associant solidarité nationale et mutualisation ;
- Rendre effective la loi sur l'accessibilité des bâtiments publics, en faisant établir une cartographie, une planification et un agenda afin que tous les édifices et les transports publics soient accessibles ; Poursuivre l'intégration des enfants handicapés en milieu scolaire ordinaire ; Aider et former les enseignants à leur prise en charge ;
- Réorienter profondément la politique de santé publique vers la prévention ;
- Rendre confiance aux médecins hospitaliers et de ville en reconnaissant la primauté de l'acte médical sur les contraintes administratives ; Modifier la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoire (HPST) pour passer d'une logique purement gestionnaire et administrative à une construction en réseau sur le territoire qui donne la priorité aux patients et aux médecins ; Etablir un bilan de la convention sur le prix de la consultation

médicale ; Proposer une nouvelle définition du « numerus clausus » médical avec des places supplémentaires assorties d'un engagement de service de 10 ans dans une région déficitaire ;

- Instaurer des services médicaux de proximité (Urgences, maternité, soins ambulatoires), en amont des plateaux techniques des hôpitaux, pour lutter contre les « déserts médicaux » et garantir les soins à tous les malades et à tous les territoires ;
- Créer une Autorité indépendante chargée de l'alerte, notamment en matière de santé et de sécurité sanitaire, et constituée d'experts totalement indépendants, dont la mission sera de déclencher l'alerte à temps avec des éléments tangibles. Cette autorité pourra être saisie par les citoyens, les associations, les praticiens, les pharmaciens... ;
- Lutter contre la surconsommation de médicaments et la multiplication des médicaments à service médical rendu insuffisant ;

### c. Logement

Plus de cinquante ans après l'appel de l'Abbé Pierre, la question du logement n'a pas été résolue dans notre pays. La dispersion des responsabilités, la multiplicité des acteurs font que ce chantier, pourtant prioritaire, est loin d'avancer aussi rapidement que la situation l'exige. Mal logés, jeunes ayant du mal à accéder à l'autonomie, expulsions, SDF, cette réalité témoigne de notre retard. Je considère que le logement doit constituer une grande cause nationale pour les cinq prochaines années.

- Je conduirai donc une action sur les volets suivants :
- Mettre en place des programmes de cession des terrains de l'Etat à des fins de construction sociale ou avec engagement de prix de sortie accessible ;
- Mettre en place une mutuelle logement obligatoire pour les locataires qui garantisse les risques d'impayés et supprime les cautions ; Cela favorisera le retour sur le marché des logements vacants ;
- Mettre en place des formules de logement « ultra social » en regroupant 3 ou 4 logements sociaux autour d'un animateur social. Ce type de logement-relais sera imposé dans chaque plan local de l'habitat ;
- Porter le pourcentage de la loi sur la Solidarité et le Renouvellement Urbain (SRU) à 25% de logements sociaux dans les zones en tension et instaurer le blocage des dotations de l'Etat pour les communes qui ne la respectent pas ; Imposer la mixité sociale dans les programmes immobiliers ;
- Convoquer une Conférence Nationale du Logement qui définira les objectifs nationaux de construction, déclinés par région, avec des aides décentralisées à la pierre et l'expérimentation d'une gestion décentralisée des aides à la personne ;
- Créer des « préfets de la cohésion sociale et du logement » dans les zones en tension en matière de logement social qui pourront prendre l'ensemble de la responsabilité « urbanisme » jusqu'à la délivrance des permis de construire ;
- Créer un observatoire des loyers qui rendra public les loyers, zone par zone et opposable aux tiers. La taxation sera utilisée pour corriger les abus ; Créer des Observatoires des besoins Locaux pour aider les élus à se projeter vers l'avenir de leur ville, favoriser l'intercommunalité, équilibrer l'offre de logements, catalyser la construction ;
- Concrétiser ces actions par une loi de programmation de cinq ans autour d'un nouveau plan de cohésion sociale.

### d. Une société du respect

La France est plurielle comme elle l'a d'ailleurs toujours été. Cessons de dresser les Français les uns contre les autres, de bâtir un mur de haine entre les nationaux et les étrangers que nous accueillons. De même, pour que notre contrat social prenne tout son sens, l'urgence est au combat contre toutes les discriminations, contre toutes les intolérances.

- Créer un ministère de l'Egalité, qui s'occupera de toutes les égalités nécessaires en France et de la lutte contre les discriminations ;
- Généraliser les bourses au mérite pour mieux reconnaître les réussites issues de l'immigration ; Développer les enquêtes sur la diversité pour mieux évaluer l'efficacité de la politique de lutte contre les discriminations ;

- Insérer dans la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE) des indicateurs précis sur le genre, l'âge, le handicap et l'origine et contraindre les entreprises de plus de 500 salariés comme les administrations à faire des progrès chiffrés sur ces critères ;
- Mener une politique de rigueur à l'encontre des étrangers qui entrent sur le territoire de manière illégale, mais régulariser les étrangers sans papiers, sous condition de travail, d'insertion, de logement et de maîtrise de la langue ;
- Renforcer l'obligation de parité dans le cadre du référendum de moralisation de la vie publique pour que l'on sorte enfin de cette anomalie qui met la France à la 61ème place parmi les pays du monde pour la place des femmes dans la vie publique ;
- Faire voter une loi-cadre sur la violence conjugale, afin d'améliorer la prévention et l'accompagnement des femmes qui en sont victimes ;
- Reconnaître le droit de vote aux élections municipales aux étrangers qui résident en situation régulière en France depuis au moins 10 ans ;
- Garantir l'égalité salariale entre hommes et femmes en pénalisant financièrement les entreprises peu vertueuses et combattre la multiplication des contrats à durée déterminée à temps partiel qui frappent particulièrement les femmes, dans le cadre de la mise en place du contrat de travail unique ;
- Créer un contrat de vie partagée, sans connotation de vie de couple, qui permettrait de sécuriser et d'encourager à la vie commune ;
- Reconnaître le lien parental avec le deuxième parent pour préserver les droits de l'enfant adopté par un célibataire homosexuel. Pour les couples désirant un engagement, reconnaître l'égalité de droits sous forme d'une union reçue en mairie et inscrite à l'état-civil.

## 6- La France dans le Monde et en Europe

### a. Les affaires étrangères

La France doit promouvoir une politique étrangère dynamique et sereine qui s'appuiera sur la vision d'une Europe solidaire, c'est-à-dire :

- Promouvoir les relations économiques mondiales sur le fondement de deux principes : le nécessaire équilibre Nord-Sud et la recherche d'une véritable réciprocité ;
- Organiser un grand sommet Union Européenne – BRICS (Brésil-Russie-Inde-Chine-Afrique du Sud) qui formalisera une nouvelle alliance entre l'Europe et les pays émergents dont le socle sera la sortie des populations de la pauvreté ;
- Engager une nouvelle pratique diplomatique qui rompt avec l'opacité des réseaux parallèles et qui se fonde sur une nouvelle légitimité en renforçant le contrôle du Parlement ; Proposer une profonde réforme de l'Organisation Mondiale du Commerce pour intégrer les exigences sociales et environnementales ; Proposer le renforcement de la voix des pays en voie de développement dans la gouvernance mondiale en élargissant le Conseil de Sécurité des Nations Unies et en poursuivant la réforme des droits de vote au FMI et à la Banque Mondiale ; Proposer d'instituer un « crime contre la paix et la sécurité internationale » sanctionné par la Cour Pénale Internationale englobant notamment les actes de prolifération, de terrorisme et de piraterie ; créer une Agence Mondiale de l'Environnement ; Inscire dans un accord multilatéral de coopération contre l'évasion fiscale et le blanchiment les principes du G20 et du G8 en la matière ;

### b. Europe

L'Europe est aujourd'hui à un tournant de son histoire. Ou elle retrouvera son inspiration initiale de volonté et de solidarité, ou elle perdra sa singularité, je pourrais dire son âme. Le rêve européen n'est pas mort mais il faut le ranimer. Il y a urgence. Je veux porter devant les Français les principes d'un nouvel élan européen, qui sera le leur, comme citoyens, une Europe accessible, compréhensible, mobilisatrice de nos énergies nationales et reconnue comme une zone de solidarité.

- Elire un président de l'Union européenne au suffrage universel qui incarne, face aux intérêts nationaux, l'intérêt supérieur de l'Union. Il coordonnera le Conseil et aura autorité sur la Commission. S'il est besoin d'une transition, il peut être élu par un Congrès des parlements de l'Europe représentant à parts égales les parlements nationaux et le parlement européen ;



- Faire respecter le pluralisme au sein de l'Europe et l'égalité de tous. Défendre et remettre en vigueur la méthode communautaire, comme une coopérative où l'on fait les choses ensemble, avec une Commission de plein exercice en charge de la défense de l'intérêt général européen ;
- Renforcer aux yeux des gouvernements nationaux et aux yeux des citoyens européens eux-mêmes l'importance, la légitimité des débats du Parlement européen. Il faut que le Parlement européen fasse connaître à l'opinion publique son agenda largement à l'avance ;
- Retrouver une relation franco-allemande équilibrée, où la vision des deux pays est exprimée clairement aux yeux de tous, et ne se présente jamais comme dominatrice ;
- Orienter la politique énergétique européenne vers une politique de lutte contre le rejet de gaz à effet de serre, pensée et voulue en commun, même si chaque Etat garde la maîtrise de ses grands choix ;
- Préparer une action efficace d'aide au développement des pays les plus pauvres de la planète - ceci doit être une grande tâche européenne - qui va imposer un changement de conception du commerce international ;
- Bâtir une politique commune de la défense en Europe, pour que nous soyons capables de nous défendre ensemble ;
- Soutenir que l'Europe a besoin d'indépendance stratégique et lui donner une stratégie industrielle (politiques de recherche dans des grands programmes définis ensemble : bio technologies, nano technologies, programmes dans le domaine des énergies renouvelables, de l'astrophysique fondamentale, dans le domaine des matériaux, des sources d'énergie nouvelles et renouvelable) ; Proposer que 10% du budget européen puisse être fléché vers des fonds liés à cette priorité ; Encourager l'émission d'emprunts à cet effet (project bonds) ;
- Construire une vraie politique étrangère européenne qui fasse avancer nos valeurs ; Promouvoir une harmonisation du droit des étrangers et du droit d'asile et créer un corps européen de garde-frontières ;
- Reconnaître la zone Euro, par nature, comme une zone de solidarité et permettre à la Banque centrale européenne (BCE) d'intervenir, directement ou par un organisme interposé, lorsque les Etats ont besoin de refinancer leur dette, avec des contreparties de remise en ordre de leurs finances ; Favoriser l'émergence d'une Agence de notation européenne et la création d'un régulateur financier européen unique ; Permettre à la Cour des comptes européenne de vérifier la véracité des chiffres des comptes publics fournis par les Etats-membres, par l'intermédiaire d'Eurostat ; Mettre en place une Commission parlementaire de la zone euro composée de parlementaires nationaux et de députés européens ; Mobiliser davantage l'épargne des Européens et remettre en cause les normes comptables court-termistes pour valoriser les investissements européens à long terme.

### c. Aide au développement

L'aide internationale au développement est une nécessité, elle ne doit pas être restreinte malgré la crise financière que nous traversons. La France doit prendre toute sa part. Sur la méthode, il convient aussi de corriger les formes que l'APD a prises depuis quelques années.

- Faire de la taxe sur les transactions financières un véritable instrument de dégonflement de la bulle spéculative qui grève notre économie. Affecter 10% des revenus de la taxe sur les transactions financières au développement, afin de venir à bout des plaies qui menacent la stabilité du monde, telle que la faim, l'illettrisme de masse, les pandémies et le dérèglement climatique ; Stabiliser cette ressource pour la planète, en la constituant comme financement extrabudgétaire pré-affecté à un organisme international chargé de centraliser les flux émanant des différents pays, tel UNITAID, et ainsi les redistribuer aux différents pays et causes bénéficiaires ;



- Tout faire d'ici la fin de la mandature pour respecter l'engagement qui a été pris par la France envers la communauté internationale, de consacrer à l'aide publique au développement 0,7 % de son PIB ;

### d. Défense

- En matière de Sécurité la France doit maintenir intacte la capacité de sa Défense nationale, c'est-à-dire :
- Maintenir le rang de la France en matière de défense nucléaire. Sa force de dissuasion nucléaire restera crédible et indépendante avec ses deux composantes de forces ;
- Soutenir notre industrie de défense pour qu'elle soit non seulement le pivot de notre politique de Défense mais aussi de notre politique Industrielle;
- Retisser le lien Armée-Nation, notamment en soulignant le rôle des Armées dans la promotion sociale aussi bien que dans la sécurité civile en cas de crise et en nouant un dialogue constructif avec les anciens combattants et les associations patriotiques; Maintenir la gestion des ressources humaines de la Gendarmerie dans le périmètre du ministère de la Défense;
- Refuser que la Défense soit considérée comme la « variable d'ajustement » budgétaire ; L'effort qui lui sera demandé sera le même que celui qui sera imposé aux autres administrations publiques du pays ;
- Respecter ses engagements vis-à-vis de ses alliés et promouvoir ardemment une politique de Défense européenne ; Maintenir une capacité de projection de ses forces et une capacité de renseignement autonome ;
- Approfondir la réflexion stratégique, préciser le cadre stratégique puis faire adopter par le parlement une nouvelle loi de programmation militaire et la mettre en œuvre sans reniements et sans à-coups ;